



Date :

CONVENTION DE STAGE

Art.1 : la présente convention entre le **lycée Pierre Brossolette du Kremlin-Bicêtre** et :
Le

a pour objet la mise en œuvre d'un stage au bénéfice de

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Contact établissement d'origine (obligatoire):

Spécialité demandée : **Moniteur éducateur**

Educateur spécialisé

L'élève sera affecté en classe :

Dates(s):

Art. 2 : Ce stage a pour but de sensibiliser l'élève à l'orientation scolaire qu'il envisage.

Art. 3 : Durant son stage l'élève est soumis aux règles générales en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité. En cas de manquement à la discipline, le chef d'établissement d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage de l'élève fautif, à la condition expresse de ne pas renvoyer l'élève sans s'être assuré que le chef d'établissement d'origine en a reçu la notification.

Art. 4 : En cas d'accident survenant à l'élève stagiaire, le proviseur du lycée s'engage à faire parvenir toutes les déclarations le plus rapidement possibles au chef d'établissement d'origine.

Art. 5 : Les frais de nourriture restent à la charge de l'élève. Comme annoncé, la demi-pension n'est pas assurée pour les stagiaires. Le stagiaire utilise un moyen de transport individuel ou public pour se rendre dans l'établissement d'accueil.

Art. 6 : Le chef d'établissement d'origine et de celui d'accueil se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention et prendront d'un commun accord les dispositions propres à les résoudre.

Art. 7 : Le chef d'établissement d'origine se réserve le droit de demander au chef d'établissement d'accueil son appréciation sur l'élève (ponctualité, tenue, intérêt).

Art. 8 : La présente convention prendra fin à l'expiration du stage.

**Chef d'établissement
d'origine**

**Responsable
de l'élève**

**L'élève
stagiaire**

**Chef d'établissement
d'accueil**